Bouvier, Paul

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1940)**

Heft 8

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

NECROLOGIE

Paul Bouvier (1857-1940).[1]

Le doyen des peintres neuchâtelois, et sans doute aussi des artistes suisses, Paul Bouvier, s'est éteint à l'âge de 82 ans révolus. Il a eu le rare privilège de pouvoir travailler jusqu'au dernier moment et a passé, presque sans transition, d'une vie intensément active à l'éternel repos. Il était l'un des derniers représentants — et l'un des plus caractéristiques — d'une époque révolue dont le charme s'est évanoui. Ses yeux avides de beauté se sont fermés hélas ! sur le lamentable spectacle d'une Europe déchirée, menacée d'un retour à la barbarie. Si son âme de Latin intégral en était meurtrie, son optimisme naturel et sa foi indéfectible dans le triomphe final du droit l'ont soutenu, sans défaillance, jusqu'au dernier jour.

Né à Neuchâtel, le 30 mai 1857, Paul Bouvier s'est dès sa prime jeunesse voué à l'art. Au Collège latin, où il fit ses humanités, il remportait tous les prix de dessin et ne perdait aucune occasion de développer des dons remarquables et déjà remarqués.

A 16 ans, hésitant quant au choix d'une carrière, il opte pour l'architecture et après un stage accompli chez les meilleurs maîtres neuchâtelois, il part pour Paris où l'Ecole des Beaux-Arts lui ouvre ses portes. La France le conquiert à tout jamais ; il lui gardera jusqu'à la fin de sa vie un amour passionné, fait de gratitude et de compréhensive admiration.

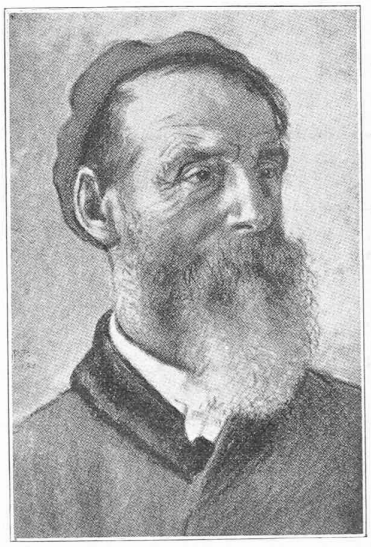

Paul Bouvier

Rentré au pays, tout imprégné de culture française, il est repris par le terroir et s'applique à adapter le style suisse aux conditions de son époque. Il édifie pour l'Exposition nationale de Genève de 1896 ce village suisse qui mit son nom en vedette. En 1898, il construit, dans le même style, la cantine du Tir fédéral de Neuchâtel qui rompait si heureusement avec une fâcheuse et trop fidèle banalité. Mais ces créations, éphémères par essence, ne devaient vivre que l'espace d'un été. Le Casino d'Interlaken, en revanche, reste le témoin durable du talent de l'architecte Bouvier qui s'était inspiré des traditions les meilleures de la vieille Suisse.

Vers la cinquantaine, l'architecte abdique en faveur du peintre. Dès lors, Bouvier s'adonne exclusivement au genre qu'il avait cultivé avec succès dès sa jeunesse : l'aquarelle. Inlassablement il peint nos grèves, nos arbres, nos vignes et les aspects si variés de sa ville natale dont les plus humbles motifs susciteront toujours en lui un enthousiasme juvénile. Et à mesure que son art s'affine, se spiritualise et semble s'entourer d'un voile ténu d'irréalité, son œuvre lui vaut un nombre toujours croissant d'admirateurs et de fervents. Cet artiste si probe, peu soucieux de suffrages et de popularité, devient sans l'avoir cherché le peintre de prédilection de toutes les classes sociales.

Sa réputation a dès longtemps franchi les limites exiguës de son canton. Partout on salue en lui le courageux pionnier de l'art français et le dernier disciple du grand Corot. On applaudit au geste — un peu tardif — du gouvernement français qui lui confère, à l'occasion de ses 80 ans, la croix de la Légion d'honneur.

Si l'artiste laisse derrière lui une œuvre immense, susceptible de sauver son nom du trop rapide oubli, comment exprimer le charme qui émanait de l'homme lui-même, sa conversation brillante que servait une mémoire intacte, l'originalité de ses vues sur toutes choses et sa haute distinction morale qui forçait le respect.

C'est avec une unanime émotion que le pays neuchâtelois voit disparaître un des artistes qui l'ont le mieux compris et le plus aimé.

[1] Essentiel d'une notice nécrologique parue dans la « Gazette de Lausanne » du 30 mars 1940 sous la signature P. F.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES ET ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE LAUSANNE

De la musique à l'architecture.

Causerie de M. L. Villard, architecte.

Ce n'est pas à proprement parler de musique dont M. Villard entretint ses auditeurs en première partie de son exposé mais bien de *science musicale* (solfège et acoustique), science nous donnant l'explication de l'admiration que nous éprouvons à l'audition des œuvres des compositeurs et qui par ailleurs nous permet de connaître les *moyens* propres à assurer une exécution convenable de la musique (bonne facture des instruments et bonnes dimensions des salles de concert, etc.).

Dans l'antiquité déjà la musique n'était pas considérée comme simple art d'agrément ; elle avait une place de premier rang parmi les arts libéraux, à côté des mathématiques. Bien que disposant d'instruments rudimentaires, les philosophes de Grèce avaient su déjà dégager les rapports entre les *tons*. Mais ce n'est qu'au XVIe siècle, à mesure que se développe l'art des luthiers que la musique aboutit aux étonnantes floraisons des œuvres polyphoniques.

Des trois éléments qui constituent la musique, le rythme, la mélodie et l'harmonie, *le rythme* est le plus ancien. On peut imaginer un art rythmique sans ligne mélodique, puis apparaît peu à peu le rythme musical avec ses mélopées, ses incantations scandées par des instruments à percussion. Ensuite vient le tour de la *mélodie* ordonnant les sons selon des intervalles choisis, les premières gammes, gammes que nos physiciens modernes ont codifiées en valeurs mathématiques des intervalles successifs. L'*harmonie* est venue la dernière et ne s'est constituée qu'au XVIIIe siècle, ce n'est qu'à ce moment-là qu'apparaissent les accords proprement dits.

Après avoir ainsi rappelé l'évolution de la science musicale, le conférencier définit les diverses sortes de gammes. Il expliqua ce que l'on entend par les différents *harmoniques* du son et le *timbre*. Autant de considérations sur lesquelles il n'est guère possible de s'étendre dans le cadre de ce bref résumé où nous avons dû renoncer à reproduire les dessins qui, projetés à la toile, permirent à M. Villard de concrétiser heureusement des notions qui, faute d'illustrations, ne se précisent que difficilement.

En venant à l'*architecture*, en seconde partie de sa conférence, M. Villard s'appliqua à montrer comment se posent et